

HEURE

NOS DÉPÊCHES

Les Conflits d'Orient

L'ACTION DIPLOMATIQUE

Les résultats de l'entrevue de MM. Pachtich et Guechof ont été accueillis avec autant de satisfaction dans les milieux politiques que dans ceux des journaux. Les quatre royaumes alliés qui ont été trop minimes. Il faut souhaiter maintenant que la détente soit assez forte pour calmer les militaires et les chauvins, et que l'opinion publique dans les Balkans réalise ses exigences, tout du moins que le dénouement de la rencontre des quatre présidents du Conseil ne tardera d'ailleurs pas à se produire. On espère qu'elle pourra avoir lieu dans la semaine prochaine, soit à Belgrade, soit à Salonique. La bonne volonté et le désir de maintenir l'alliance, également sincères chez les quatre chefs de gouvernement, les écartent dans la tâche difficile qu'ils ont devant eux. Il est à prévoir qu'une autre réunion est prévue à Saint-Petersbourg avec le concours officieux et sous la protection du gouvernement russe. Quant à l'opinion publique, elle est en proie à un état d'attente et de méditation et d'attente, déjà envisagée devant nous rassurer de ce présent. Le partage sera-t-il aussi que les alliés recourent à la force. Les déclarations recueillies dans les milieux diplomatiques confirment cette opinion sur ce point essentiel.

LES BRUITS DE DÉMISSION DU CABINET GUECHOF

Sofia, 3 juin.
Le bruit a couru de la démission du cabinet Guechof, et l'on expliquait ainsi le rappel à Sofia de M. Danev et de M. Theodoroff. Le président du Sénat et le ministre des finances belges ont eu des entretiens avec M. Guechof, et, comme on le prétend, l'intention de quitter le pouvoir, le résultat favorable de son entrevue avec M. Pachtich leur ayant fait perdre tout espoir de continuer à exercer le pouvoir. M. Guechof n'abandonnera pas le pouvoir au moment où il s'engage la conversation des quatre présidents du Conseil. On ne se dissimule pas, dans les milieux politiques de Sofia, qu'une semblable décision paraîtrait inexplicable et ne pourrait fournir un nouvel aliment à l'agitation des éléments intransigeants et aux intrigues des adversaires de l'alliance.

LES BULGARES ÉVACUENT ROBOSTO

Constantinople, 3 juin.
Les troupes bulgares ont commencé à évacuer Robosto.

ITALIE ET LES RUS

Berlin, 3 juin.
Le bruit court avec persistance à Berlin que l'Italie renoncera à la possession de la Rhodope dont les cimes inhospitalières ne recèlent aucun bon port, afin de consacrer à l'île de Stampella tout les mouillages sont nombreux et sûrs.

Serbes et Bulgares

Cologne, 3 juin.
D'après une dépêche de Semlin (Hongrie), la « Gazette de Cologne », toutes les divisions de première et de deuxième classe de l'infanterie serbe, sont concentrées entre Vuk, Antiche, Pozi, Ergo, Batenka et Koprun.
La ville d'Ukub est fortifiée et d'important contingent d'artillerie sont établis sur tous les points de défense.
Certaines informations signalent des effectifs à Tiharova, où des troupes ont été envoyées de nouveau.

A Londres

Londres, 3 juin.
Le maire du quartier de Westminster, a offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur des députés de la paix.

AU MAROC

EL MOKRI VIENDRAIT EN FRANCE
Tanger, 3 juin.
Le grand-vizir Hadj Mohamed Mokri, qui se rendra à Rabat et est reparti avec tous les honneurs de son rang, a rendu visite dans la soirée à M. de Velrome, agent diplomatique de France à Tanger. On croit qu'il se rendra dans la région de Tanger. El Mokri se dirigera en compagnie de son frère.

LES ESPAGNOLS AU MAROC

Tetouan, 3 juin.
Les villes ont été occupées comme en état de siège. Un colonel a été nommé commandant de la place. Huit cents hommes sont distribués dans les quartiers. Des patrouilles à cheval parcourent les environs de la ville dans un périmètre de deux kilomètres.
Les équipes d'ouvriers employées aux travaux de la route de Ceuta sont gardées par des soldats. Nous apprenons de bonne source que les autorités militaires ont décidé de procéder à une vigoureuse opération de police contre les tribus coupables des derniers attentats.
Les troupes qui ont occupé au pacte d'Alhano contre les Espagnols ont un nombre de troupes. Dans leur dernière réunion elles ont été comme elles le chef Mohammed ouid Lahoune.
Elles ont décidé l'installation d'un gouvernement révolutionnaire à Chechouan et d'organiser des fonctionnaires. Une contribution générale s'élevait à deux francs par famille sera prélevée sur les tribus. Les tribus rebelles ont été punies de Chechouan où toutes les marchandises paieront un droit d'entrée. Enfin la charité assumée, chef du gouvernement révolutionnaire, a proposé d'envoyer des secours étrangers. Le colonel a protesté contre l'occupation espagnole et a annoncé que la sécurité de la ville est assurée pour les indigènes et les Espagnols non combattants.
L'idée d'attaquer Tetouan a été pour le moment écartée. Les tribus préféreraient négocier par une série d'offres d'hostilité moins offensives des Espagnols.

Une grève

Verdun, 3 juin.
Les ouvriers des Usines Lorraine-Dietrich fabriquant des automobiles à Argentan, se sont mis en grève ce matin. 400 d'entre eux ont un effectif de 700 ont abandonné leurs ateliers, réclamant la suppression d'un système destiné à contrôler le rendement au travail.

Une trombe en Espagne

Plusieurs victimes
On mande d'Elizondo qu'une trombe d'eau a causé de véritables catastrophes près de cette localité. Trois personnes ont été tuées. Plusieurs autres ont été défigurées.
On signale dix autres morts, mais on croit que le nombre des victimes est plus considérable.

Les armements allemands

Le projet de taxe sur la fortune

A la suite des discussions en commission, le ministre des finances a dû modifier certains détails du projet de loi unique et exceptionnel sur la fortune. En prononçant pour base le compromis dont on a convenu dans les dernières séances de la semaine passée, le projet a été à cette heure résumé ainsi :
La taxe frappera à la fois la fortune et le revenu. La taxe sera progressive. L'échelle de la fortune sera la suivante :
Les fortunes de :
50.000 M. payeront une taxe de 50 M.
100.000 — — — — — 225 —
200.000 — — — — — 475 —
300.000 — — — — — 825 —
400.000 — — — — — 1.275 —
1.500.000 — — — — — 5.325 —
2.500.000 — — — — — 8.325 —
5.000.000 — — — — — 13.325 —
10.000.000 — — — — — 18.325 —
15.000.000 — — — — — 23.325 —
Les fortunes supérieures à 17.500.000 payeront au delà de cette limite 1/2 %.
D'après ce principe, le détenteur d'une fortune de 100 millions payera une taxe de 1.14.325 marks et une contribution de 175.000 marks.
La taxe sur le revenu sera réglée de la façon suivante. Par une fiction législative, on admettra que tout revenu représente une fortune capitalisée équivalente pour la taxe revenant à dix fois le revenu, pour les gros revenus à quinze fois le revenu.
Une personne ne possédant aucune fortune et ayant un revenu de 15.000 marks payera la taxe imposée aux fortunes de 150.000 marks, soit 275 marks.
Pour les cas les plus compliqués où une personne possède une certaine fortune et un revenu, on procédera de la façon suivante. Soit une fortune de 200.000 marks et un revenu de 15.000 marks. On soustraira ces 15.000 marks du revenu total de 15.000. Restent 3.000 marks de revenus.
Le contribuable en question payera donc la taxe sur une fortune de 200.000, soit 275 marks, et la taxe sur un revenu de 3.000, soit 45 marks, soit une contribution de 320 marks.
D'après les calculs de l'administration financière en Prusse, fondés sur les rendements de l'impôt du revenu en Prusse, le rapport de la taxe sur la fortune en Prusse sera de 460 millions de marks. Si on admet que le revenu prussien représente les cinq huitièmes de la fortune allemande, la taxe sur la fortune dans l'empire rapportera environ 720 millions de marks. La taxe sur le revenu dans l'empire, encausée d'après la même proportion de 5/8, rapportera environ 120 millions. Le rendement total de l'impôt serait donc de 720 plus 120, soit 840 millions, somme inférieure de 160 millions au minimum de rendement nécessaire qui doit être, comme on sait, d'un milliard de marks.
Donc l'échelle des taxes est encore insuffisante. La commission, qui se réunit mercredi, devra en évaluer la lourdeur.

Co que dit M. Touny

Paris, 3 juin.
A la suite des incidents qui ont eu lieu de soir à la Chambre, les journaux ont pu interroger M. Touny, directeur de la police municipale, et lui ont demandé s'il était vrai qu'il n'avait pas informé le préfet de police de la manifestation qui avait été projetée pour dimanche prochain.
M. Touny a protesté avec énergie disant :
« C'est le préfet de police qui doit l'avertir des manifestations projetées et non lui qui doit prévenir le préfet ».
« Ce vendredi dernier, le cabinet du préfet a envoyé à la police municipale une note sur laquelle était collee une coupure du journal « La Lanterne » annonçant la manifestation projetée pour dimanche, ajoutant que les journaux républicains publiant une colonne avec l'inscription continue : « A Jeanne d'Arc, trahis par son roi et brûlé par l'église » ».
« M. Hannon, quand il a pris possession de son poste, a dit de continuer à procéder d'après les ordres donnés par M. Lepine et que selon les instructions données depuis trente ans, la police ne doit pas laisser déposer une colonne avec une inscription capable de provoquer des désordres ».
« Donc, prévient par le cabinet de M. Hannon de la manifestation au rapport de samedi matin, M. Touny a comme d'habitude, en présence de tous les officiers de paix, donné des instructions à MM. Noriot et Millet pour que la manifestation se déroule sans aucune colonne avec inscription ni sans dépôt sur le monument ».
Le directeur de la police municipale a ajouté que samedi soir, à sept heures, on a téléphoné à la préfecture pour lui annoncer que les journaux républicains allaient manifester le lendemain.
M. Touny a répondu qu'il était averti et qu'il avait donné des ordres en conséquence.
Ainsi donc, par deux fois il avait été averti par le cabinet.
A l'annonce de l'interpellation, M. Touny a fourni ces renseignements au cabinet du préfet.

La carrière de M. Touny

Paris, 3 juin.
M. Touny, directeur de la police municipale, officier de la Légion d'Honneur, débute dans la carrière en 1870, en qualité de secrétaire de commissariat ; il fut ensuite cinq années directeur de quartier à Gallien et commissaire de police aux délégations judiciaires.
En 1878, il était nommé officier de paix. Il était à la Préfecture depuis 1897.

Le mauvais temps dans le midi

Pau, 3 juin.
Les pluies et les inondations qui viennent de se produire dans la région des Pyrénées, ont causé de graves dommages.
Un signal d'Orthez que les usines bâties sur le Gave, ont été inondées ; elles ont dû fermer leurs portes et de ce fait, plusieurs centaines d'ouvriers sont réduits au chômage.
A Joffre et à Fourcade, on signale également de nombreuses pertes.
A Lescar, une vieille maison, minée par les pluies, a été écroulée, ensevelissant sous les débris, deux femmes qui habitaient dans la maison.
Parlant des trains oubliés de longs retards ; la voie était coupée en divers endroits, notamment entre Pau et Pujo.
Fort heureusement, les pluies ont une tendance à diminuer.

Contre les 3 ans

UN INCIDENT DANS UN LYCEE ?
Charleville, 3 juin.
L'inspecteur d'Académie des Ardennes vient d'ouvrir une enquête sur un incident survenu au Collège de Sedan.
Un certain nombre de délégués des pétitionnaires ont été arrêtés.

Arrêté pour la 10^e fois

UN REVENIR QUI OPERAIT DANS LES BUREAUX DE TABAC
Paris, 3 juin.
Pour la dixième fois on a arrêté hier soir le nommé Grammond, âgé de 61 ans, appelé à la loi des Fouchoux, né à St-Julien, qui opérait dans le bureau de tabac de la rue de la Harpe, à Paris. Grammond avait été arrêté pour la première fois en 1897.

Gardien de la paix blessé par un apache

Paris, 3 juin.
Trois agents cyclistes, ayant remarqué, rue Bolivar, des individus à mine suspecte, les suivirent. L'un d'eux aperçut tout à coup un apache qui se précipita sur lui et le blessa à la tête. Le gardien de la paix blessé fut transporté à l'hôpital et conduit au commissariat du quartier du Combat.

Les suffragettes incendiaires

Londres, 3 juin.
Les suffragettes se sont livrées, cette après-midi, à une démonstration au Royal Academy, salon de peinture.
Un nombre important d'entre elles ont pénétré dans le salon, en prenant des contributions pour ne pas être remarquées.
A un moment donné, elles ont agité des petits drapeaux ; l'une d'elles brandit une bombe. L'incident a été rapidement réprimé et les suffragettes ont été expulsées du salon.
La police intervint et vit même tin à cette scène de désordre.
Un bûcher, allumé aux abords de la rivière Testa, à Oxford, et contenant un grand nombre de lettres, a été incendié aujourd'hui.
Les débris sont évalués à 75.000 francs. Non loin de là, un ministre on a trouvé une inscription portant ces mots : « Vote pour les femmes ».

Dans l'Allier

Vichy, 3 juin.
Une véritable trombe d'eau s'est abattue sur la cité thermale. L'atmosphère a été obscurcie et les rues ont été détrempées partout. Les rues ont été rapidement transformées en ruisseaux. La circulation a été interrompue. Plusieurs maisons ont été endommagées par l'eau. Dans l'une d'elles, rue Jean-Jacques, il y avait un étage d'un mètre d'eau. On signale de nombreux dégâts. Les rivières débordent.

A la Commission des Douanes

Paris, 3 juin.
La commission des douanes s'est réunie sous la présidence de M. Marc Réville. Elle a entendu la lecture faite par M. Chénier de l'avis de la commission sur les amendements de MM. Denais et Adigard au budget de 1913, amendements concernant la main d'œuvre étrangère.
« Cet avis tend au rejet de ces amendements ».
« La commission a adopté ensuite les conclusions du rapport de M. Touny-Trentin et le rejet de l'amendement de M. Doiry au même budget ».

L'ouverture de la pêche

A la suite d'une démarche qu'il a faite, auprès du ministre de l'Agriculture, MM. Brette et Jean Prévost, déposeront demain un projet de loi, tendant à l'ouverture de la pêche à la ligne, chaque fois que le 15 juin tombera un dimanche.
Cette proposition a été acceptée par M. Clémenceau, sera votée d'urgence, pour donner satisfaction aux pêcheurs.

Le transport et la vente de l'ortolan

Le transport et la vente de l'ortolan gras seront tolérés, à titre tout à fait exceptionnel, pendant les trois jours de juin et juillet 1913.

L'incident Jeanne d'Arc

Paris, 3 juin.
M. Klots passe en revue les différents modes de sections non quotidiennes, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas à l'usage du jour par le vote du Sénat, sur l'amendement Peytral.
Ni le vote supplémentaire, ni le vote limité, ni le vote annulé, ni l'abandonnement de la proposition, ne lui paraissent satisfaisants, car ils établissent un déséquilibre, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités.
« Une, ajouta-t-il, ces efforts ont abouti au néant ».
Il n'accepte aucun des amendements proposés au texte de la commission et se trouve en état d'accord avec elle.
« Dans ces conditions, il croit pas pouvoir apporter au nom du gouvernement de nouvelles propositions et il prie le Sénat de vouloir bien voter le projet possible, la disposition de la commission, en conséquence, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités ».

La Réforme Electorale

A la Commission sénatoriale. — Vers une Commission interparlementaire
Paris, 3 juin.
On nous communique le procès-verbal suivant :
La commission de la réforme électorale a réuni sous la présidence de M. Klots, ministre de l'Intérieur.
M. Klots passe en revue les différents modes de sections non quotidiennes, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas à l'usage du jour par le vote du Sénat, sur l'amendement Peytral.
Ni le vote supplémentaire, ni le vote limité, ni le vote annulé, ni l'abandonnement de la proposition, ne lui paraissent satisfaisants, car ils établissent un déséquilibre, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités.
« Une, ajouta-t-il, ces efforts ont abouti au néant ».
Il n'accepte aucun des amendements proposés au texte de la commission et se trouve en état d'accord avec elle.
« Dans ces conditions, il croit pas pouvoir apporter au nom du gouvernement de nouvelles propositions et il prie le Sénat de vouloir bien voter le projet possible, la disposition de la commission, en conséquence, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités ».

Le Carrière de M. Touny

Paris, 3 juin.
M. Touny, directeur de la police municipale, officier de la Légion d'Honneur, débute dans la carrière en 1870, en qualité de secrétaire de commissariat ; il fut ensuite cinq années directeur de quartier à Gallien et commissaire de police aux délégations judiciaires.
En 1878, il était nommé officier de paix. Il était à la Préfecture depuis 1897.

Le mauvais temps dans le midi

Pau, 3 juin.
Les pluies et les inondations qui viennent de se produire dans la région des Pyrénées, ont causé de graves dommages.
Un signal d'Orthez que les usines bâties sur le Gave, ont été inondées ; elles ont dû fermer leurs portes et de ce fait, plusieurs centaines d'ouvriers sont réduits au chômage.
A Joffre et à Fourcade, on signale également de nombreuses pertes.
A Lescar, une vieille maison, minée par les pluies, a été écroulée, ensevelissant sous les débris, deux femmes qui habitaient dans la maison.
Parlant des trains oubliés de longs retards ; la voie était coupée en divers endroits, notamment entre Pau et Pujo.
Fort heureusement, les pluies ont une tendance à diminuer.

Contre les 3 ans

UN INCIDENT DANS UN LYCEE ?
Charleville, 3 juin.
L'inspecteur d'Académie des Ardennes vient d'ouvrir une enquête sur un incident survenu au Collège de Sedan.
Un certain nombre de délégués des pétitionnaires ont été arrêtés.

Arrêté pour la 10^e fois

UN REVENIR QUI OPERAIT DANS LES BUREAUX DE TABAC
Paris, 3 juin.
Pour la dixième fois on a arrêté hier soir le nommé Grammond, âgé de 61 ans, appelé à la loi des Fouchoux, né à St-Julien, qui opérait dans le bureau de tabac de la rue de la Harpe, à Paris. Grammond avait été arrêté pour la première fois en 1897.

Gardien de la paix blessé par un apache

Paris, 3 juin.
Trois agents cyclistes, ayant remarqué, rue Bolivar, des individus à mine suspecte, les suivirent. L'un d'eux aperçut tout à coup un apache qui se précipita sur lui et le blessa à la tête. Le gardien de la paix blessé fut transporté à l'hôpital et conduit au commissariat du quartier du Combat.

Les suffragettes incendiaires

Londres, 3 juin.
Les suffragettes se sont livrées, cette après-midi, à une démonstration au Royal Academy, salon de peinture.
Un nombre important d'entre elles ont pénétré dans le salon, en prenant des contributions pour ne pas être remarquées.
A un moment donné, elles ont agité des petits drapeaux ; l'une d'elles brandit une bombe. L'incident a été rapidement réprimé et les suffragettes ont été expulsées du salon.
La police intervint et vit même tin à cette scène de désordre.
Un bûcher, allumé aux abords de la rivière Testa, à Oxford, et contenant un grand nombre de lettres, a été incendié aujourd'hui.
Les débris sont évalués à 75.000 francs. Non loin de là, un ministre on a trouvé une inscription portant ces mots : « Vote pour les femmes ».

Dans l'Allier

Vichy, 3 juin.
Une véritable trombe d'eau s'est abattue sur la cité thermale. L'atmosphère a été obscurcie et les rues ont été détrempées partout. Les rues ont été rapidement transformées en ruisseaux. La circulation a été interrompue. Plusieurs maisons ont été endommagées par l'eau. Dans l'une d'elles, rue Jean-Jacques, il y avait un étage d'un mètre d'eau. On signale de nombreux dégâts. Les rivières débordent.

A la Commission des Douanes

Paris, 3 juin.
La commission des douanes s'est réunie sous la présidence de M. Marc Réville. Elle a entendu la lecture faite par M. Chénier de l'avis de la commission sur les amendements de MM. Denais et Adigard au budget de 1913, amendements concernant la main d'œuvre étrangère.
« Cet avis tend au rejet de ces amendements ».
« La commission a adopté ensuite les conclusions du rapport de M. Touny-Trentin et le rejet de l'amendement de M. Doiry au même budget ».

L'ouverture de la pêche

A la suite d'une démarche qu'il a faite, auprès du ministre de l'Agriculture, MM. Brette et Jean Prévost, déposeront demain un projet de loi, tendant à l'ouverture de la pêche à la ligne, chaque fois que le 15 juin tombera un dimanche.
Cette proposition a été acceptée par M. Clémenceau, sera votée d'urgence, pour donner satisfaction aux pêcheurs.

Le transport et la vente de l'ortolan

Le transport et la vente de l'ortolan gras seront tolérés, à titre tout à fait exceptionnel, pendant les trois jours de juin et juillet 1913.

La Réforme Electorale

A la Commission sénatoriale. — Vers une Commission interparlementaire

Paris, 3 juin.
On nous communique le procès-verbal suivant :
La commission de la réforme électorale a réuni sous la présidence de M. Klots, ministre de l'Intérieur.
M. Klots passe en revue les différents modes de sections non quotidiennes, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas à l'usage du jour par le vote du Sénat, sur l'amendement Peytral.
Ni le vote supplémentaire, ni le vote limité, ni le vote annulé, ni l'abandonnement de la proposition, ne lui paraissent satisfaisants, car ils établissent un déséquilibre, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités.
« Une, ajouta-t-il, ces efforts ont abouti au néant ».
Il n'accepte aucun des amendements proposés au texte de la commission et se trouve en état d'accord avec elle.
« Dans ces conditions, il croit pas pouvoir apporter au nom du gouvernement de nouvelles propositions et il prie le Sénat de vouloir bien voter le projet possible, la disposition de la commission, en conséquence, la représentation d'une minorité, les auraient réalisés la représentation des minorités ».

Un drame de famille

FRAPPS D'UN COUP DE BAIONNETTE PAR SON BEAU-FRÈRE
A HAUBOURDIN
Un groupe de parents était réuni dimanche soir, vers dix heures, à l'épave de Mme veuve Marant, à Haubourdin. Ils discutaient le brouillon que l'on s'est préparé les gardes Bégué Wargnies en leur demandant d'intervenir. Ceux-ci furent écartés l'instinctivement et accompagnèrent les consommateurs jusqu'au Pont Tourant, tout en les invitant à dîner.
Près de l'hospice, la générale reprit entre deux beaux-frères, Planque, soldat au 4^e et Anstois Servis.
Planque, gravement insulté par ce dernier, dégaina et lui porta un coup de baïonnette dans le dos.
Le docteur qui donna les premiers soins au blessé déclara la blessure grave et ne put se prononcer sur ses suites.
On ignore encore dans quelles circonstances cet acte sanglant qui n'a pas eu de témoins, a pu se produire.
Lundi, dans l'après-midi, le gendarmier d'Haubourdin, prévint par lettre à une première enquête ; elle ne put obtenir de renseignements précis, vu l'état de faiblesse du blessé.
Le parquet, avisé, fit prévenir les autorités militaires.

L'affaire de Wambrechies

ELLE SERA BIENTOT SOLUTIONNEE. — UNE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE
M. Delaig, juge d'instruction, a continué mardi matin son enquête sur les incidents qui se sont produits à la distillerie agricole de Wambrechies, et qui ont abouti à l'arrestation de Georges Dal, fils de l'administrateur de la distillerie.
Le magistrat instructeur et notamment M. Watteu, marchand de charbons, rue Jean-Sans-Peur, 44, l'un des membres du Conseil d'Administration et qui depuis quelque temps commandait la Société Anonyme.
Après avoir déclaré qu'il avait consenti à la distillerie agricole une avance de 60.000 francs, M. Watteu ajouta que si des trahisons avaient été faites sur les charbonniers, c'était dans le but de compléter le fonds de roulement assez important de la Société.
D'autre part, M. Watteu a remis à M. Delaig tous les documents pouvant être utiles à l'enquête.
Il est probable d'ailleurs, que cette affaire n'aura aucune suite et qu'un arrangement interviendra très prochainement entre les cultivateurs et la distillerie agricole.
M. Delaig a été entendu par les autorités agricoles et l'Instruction est terminée.
A l'issue de l'interrogatoire de M. Dal père, qui déclare ne rien connaître des agissements de son fils et de ses collègues, M. Watteu a été entendu par M. Delaig, défenseur de ce dernier, a demandé la mise en liberté provisoire de son client.
M. Delaig a accepté et Georges Dal a quitté la maison d'arrêt dans la soirée.

Record d'aviation

EN AEROPLANE A 5,100 METRES DE HAUTEUR AVEC UN PASSAGER
Paris, 3 juin.
Le pilote aviateur Perrony a été élevé ce matin à onze heures, de l'aérodrome de Buc, pour tenter le record de la hauteur avec un passager. A bord de son monoplane se trouvait Mme de Flagins.
La montée a été très régulière et la descente s'est effectuée en un très beau vol plané. A midi dix minutes, Perrony atterriissait.
L'épreuve était contrôlée par M. Emile Dubonnet, commissaire de l'Aéro-Club de France, qui a constaté que la baromètre enregistreur marquait 5,100 mètres ; ce qui bat le record du monde que détenait l'aviateur autrichien Blatech, par 4,860 mètres.
Rappelons que le record de la hauteur pour pilote seul est détenu par le français, l'aviateur Gerros, avec 5,890 mètres.

Le Salon de l'aéronautique en 1913

Le comité d'organisation du Salon de l'aéronautique vient de fixer les dates de son exposition pour cet automne.
Ce salon ouvrira ses portes le 25 décembre prochain pour se fermer le 26, lendemain de Noël.
Cette décision est prise d'accord avec les chambres syndicales de l'aéronautique, dont l'exposition se tiendra en octobre, précédant ainsi pour la première fois le Salon automobile de Londres.

Au Salon des Artistes français

Les mentions honorables ont été décernées hier :
PEINTURE
Mlle Huitrère, M. Hubert Gaudier, Le Montagne-Saint-Hubert, Madiet-Pieteri, Leon Rosé, Clément, Marin-Sauvage, Sultan, Mlle Merveux, M. Rigolaud, Mlle Arber, Mlle Baudier, Mme Besade, M. Clair Bruni, M. Lièvre, Weismann, Leroy, Simons de Fonseca, Renis, Buis, Lévy, Bryant, Mlle May, M. Moutard, Ponghion, Mme Seiny-Naimich.
SCULPTURE
M. Baaly, Mme Baillière, M. Ambrosio-Bonnet, Salvignol, Mlle Howland, Mme Broussard-Ladoux, M. Jouan, Kleis, Charnard, Gosselin, Oullon-Carrère, Mlle Malver, M. Gosselin, de Pouilly, Polak, Trochu, Le Fliche, Mlle Gertrude Whitney, M. Danselet, Forstner, Fosca, Antoine.

Les bouilleurs de cru

M. Georges Berry vient de déposer à la loi de finances, un amendement tendant à compléter le décret budgétaire, par la suppression des privilèges des bouilleurs de cru en remplacement de la loi de finances, indirecte, dérogatoire à la loi de finances.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Un drame de famille

FRAPPS D'UN COUP DE BAIONNETTE PAR SON BEAU-FRÈRE
A HAUBOURDIN
Un groupe de parents était réuni dimanche soir, vers dix heures, à l'épave de Mme veuve Marant, à Haubourdin. Ils discutaient le brouillon que l'on s'est préparé les gardes Bégué Wargnies en leur demandant d'intervenir. Ceux-ci furent écartés l'instinctivement et accompagnèrent les consommateurs jusqu'au Pont Tourant, tout en les invitant à dîner.
Près de l'hospice, la générale reprit entre deux beaux-frères, Planque, soldat au 4^e et Anstois Servis.
Planque, gravement insulté par ce dernier, dégaina et lui porta un coup de baïonnette dans le dos.
Le docteur qui donna les premiers soins au blessé déclara la blessure grave et ne put se prononcer sur ses suites.
On ignore encore dans quelles circonstances cet acte sanglant qui n'a pas eu de témoins, a pu se produire.
Lundi, dans l'après-midi, le gendarmier d'Haubourdin, prévint par lettre à une première enquête ; elle ne put obtenir de renseignements précis, vu l'état de faiblesse du blessé.
Le parquet, avisé, fit prévenir les autorités militaires.

L'affaire de Wambrechies

ELLE SERA BIENTOT SOLUTIONNEE. — UNE MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE
M. Delaig, juge d'instruction, a continué mardi matin son enquête sur les incidents qui se sont produits à la distillerie agricole de Wambrechies, et qui ont abouti à l'arrestation de Georges Dal, fils de l'administrateur de la distillerie.
Le magistrat instructeur et notamment M. Watteu, marchand de charbons, rue Jean-Sans-Peur, 44, l'un des membres du Conseil d'Administration et qui depuis quelque temps commandait la Société Anonyme.
Après avoir déclaré qu'il avait consenti à la distillerie agricole une avance de 60.000 francs, M. Watteu ajouta que si des trahisons avaient été faites sur les charbonniers, c'était dans le but de compléter le fonds de roulement assez important de la Société.
D'autre part, M. Watteu a remis à M. Delaig tous les documents pouvant être utiles à l'enquête.
Il est probable d'ailleurs, que cette affaire n'aura aucune suite et qu'un arrangement interviendra très prochainement entre les cultivateurs et la distillerie agricole.
M. Delaig a été entendu par les autorités agricoles et l'Instruction est terminée.
A l'issue de l'interrogatoire de M. Dal père, qui déclare ne rien connaître des agissements de son fils et de ses collègues, M. Watteu a été entendu par M. Delaig, défenseur de ce dernier, a demandé la mise en liberté provisoire de son client.
M. Delaig a accepté et Georges Dal a quitté la maison d'arrêt dans la soirée.

Record d'aviation

EN AEROPLANE A 5,100 METRES DE HAUTEUR AVEC UN PASSAGER
Paris, 3 juin.
Le pilote aviateur Perrony a été élevé ce matin à onze heures, de l'aérodrome de Buc, pour tenter le record de la hauteur avec un passager. A bord de son monoplane se trouvait Mme de Flagins.
La montée a été très régulière et la descente s'est effectuée en un très beau vol plané. A midi dix minutes, Perrony atterriissait.
L'épreuve était contrôlée par M. Emile Dubonnet, commissaire de l'Aéro-Club de France, qui a constaté que la baromètre enregistreur marquait 5,100 mètres ; ce qui bat le record du monde que détenait l'aviateur autrichien Blatech, par 4,860 mètres.
Rappelons que le record de la hauteur pour pilote seul est détenu par le français, l'aviateur Gerros, avec 5,890 mètres.

Le Salon de l'aéronautique en 1913

Le comité d'organisation du Salon de l'aéronautique vient de fixer les dates de son exposition pour cet automne.
Ce salon ouvrira ses portes le 25 décembre prochain pour se fermer le 26, lendemain de Noël.
Cette décision est prise d'accord avec les chambres syndicales de l'aéronautique, dont l'exposition se tiendra en octobre, précédant ainsi pour la première fois le Salon automobile de Londres.

Au Salon des Artistes français

Les mentions honorables ont été décernées hier :
PEINTURE
Mlle Huitrère, M. Hubert Gaudier, Le Montagne-Saint-Hubert, Madiet-Pieteri, Leon Rosé, Clément, Marin-Sauvage, Sultan, Mlle Merveux, M. Rigolaud, Mlle Arber, Mlle Baudier, Mme Besade, M. Clair Bruni, M. Lièvre, Weismann, Leroy, Simons de Fonseca, Renis, Buis, Lévy, Bryant, Mlle May, M. Moutard, Ponghion, Mme Seiny-Naimich.
SCULPTURE
M. Baaly, Mme Baillière, M. Ambrosio-Bonnet, Salvignol, Mlle Howland, Mme Broussard-Ladoux, M. Jouan, Kleis, Charnard, Gosselin, Oullon-Carrère, Mlle Malver, M. Gosselin, de Pouilly, Polak, Trochu, Le Fliche, Mlle Gertrude Whitney, M. Danselet, Forstner, Fosca, Antoine.

Les bouilleurs de cru

M. Georges Berry vient de déposer à la loi de finances, un amendement tendant à compléter le décret budgétaire, par la suppression des privilèges des bouilleurs de cru en remplacement de la loi de finances, indirecte, dérogatoire à la loi de finances.

Tué par une automobile

A SAINT-SAULVE
Edmond Godin, 46 ans, originaire de Ombreux, cultivateur, a été renversé, pendant la nuit, par une auto qui lui a fait de graves bless